

ORDONNANCE C-4.1, o. 223

---

RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION ET LE  
STATIONNEMENT (R.R.V.M., c. C-4.1)

---

**Ordonnance relative à l'événement**

*« Programmation des événements dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal »*

À la séance extraordinaire du 18 décembre 2020, le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal décrète :

1. À l'occasion de l'événement « *Programmation des événements dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal* », le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur les sites identifiés aux tableaux joints au dossier décisionnel. L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée sauf à des fins de sécurité;
  2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ce site;
  3. L'autorisation visée à l'article 1 est valable selon les dates et l'horaire des événements indiqués aux tableaux joints au dossier décisionnel.
-

Nom de l'événement	Nom de l'organisme	Occupation du domaine public (montage et démontage inclus)	Lieu	B-3 art. 20 (bruit)	P-1 art. 8 (vente)	P-1 art. 3 (cons. alcool)	C-4-1 (fermeture de rue)	2006-10 (propre)
Répit-Nature (briser l'isolement)	Lion et la souris	Le 19 décembre 2020, de 10 h à 15 h	Champs des possibles	Non	Non	Non	Non	Non
Laboratoire de l'hiver - Calixa-Lavallée	Laboratoire de l'hiver	Du 21 décembre 2020 au 15 mars 2021 24h/24h	Avenue Calixa-Lavallée Nord (entre le Centre culturel Calixa-Lavallée et la rue Rachel Est)	Oui	Non	Non	Oui	Non
Laboratoire de l'hiver - Parc sans nom	Laboratoire de l'hiver	Du 21 décembre 2020 au 1er avril 2021 24h/24h	Parc sans nom	Oui	Oui	Non	Non	Non
Le Bassin des merveilles	La Pépinière   Espaces collectifs	Du 21 décembre 2020 au 1er avril 2021 24h/24h	Toute la section arrière du Chalet-restaurant du Parc La Fontaine et les	Oui	Oui	Non	Non	Non

ÉVÉNEMENTS PUBLICS RATIFIÉS - 18 décembre 2020

Nom de l'événement	Nom de l'organisme	Occupation du domaine public (montage et démontage inclus)	Lieu	B-3 art. 20 (bruit)	P-1 art. 8 (vente)	P-1 art. 3 (cons. alcool)	C-4-1 (fermeture de rue)	2006-10 (propreté)
Répit-Nature (briser l'isolement)	Lion et la souris	Le 18 décembre 2020, de 13 h à 19 h	Champs des possibles	Non	Non	Non	Non	Non
Kiosque vente marron et chocolat chaud	Société de développement commercial Laurier Ouest-Plateau- Mont-Royal	Le 4 décembre au 30 décembre 2020, de 11 h à 22 h	Devant le 267 avenue Laurier Ouest	Non	Oui	Non	Non	Non

Le secrétaire d'arrondissement,

M<sup>e</sup> Claude Groulx

Le maire d'arrondissement,

Luc Rabouin